

18112015-06

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 NOVEMBRE 2015

NOMBRE DES MEMBRES

Afférents	En exercice	Qui ont délibéré
14	15	14

Date de la Convocation

09 novembre 2015

Reçu à la Préfecture
des Côtes d'Armor, le

23 NOV. 2015

L'an deux mil quinze et le dix-huit novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jacques GOISNARD.

Présents : Jacques GOISNARD, Jean BROUDIC, Raymonde GUILLAUME, Fabrice BOURLIER, Laurence SADOU, René CLEMENT, Arnaud LAUDREN, Séverine PÉRON, Jean-François SALIOU, Jean-Noël LE HÉNAFF, Alexandra SAUBUSSE, François LE GALL, Lénéaïg GEFFROY

Excusé : Christian TOURNIER (procuration à Jean BROUDIC)

Absente : Caroline BUZULIER

Secrétaire de séance : Séverine PÉRON

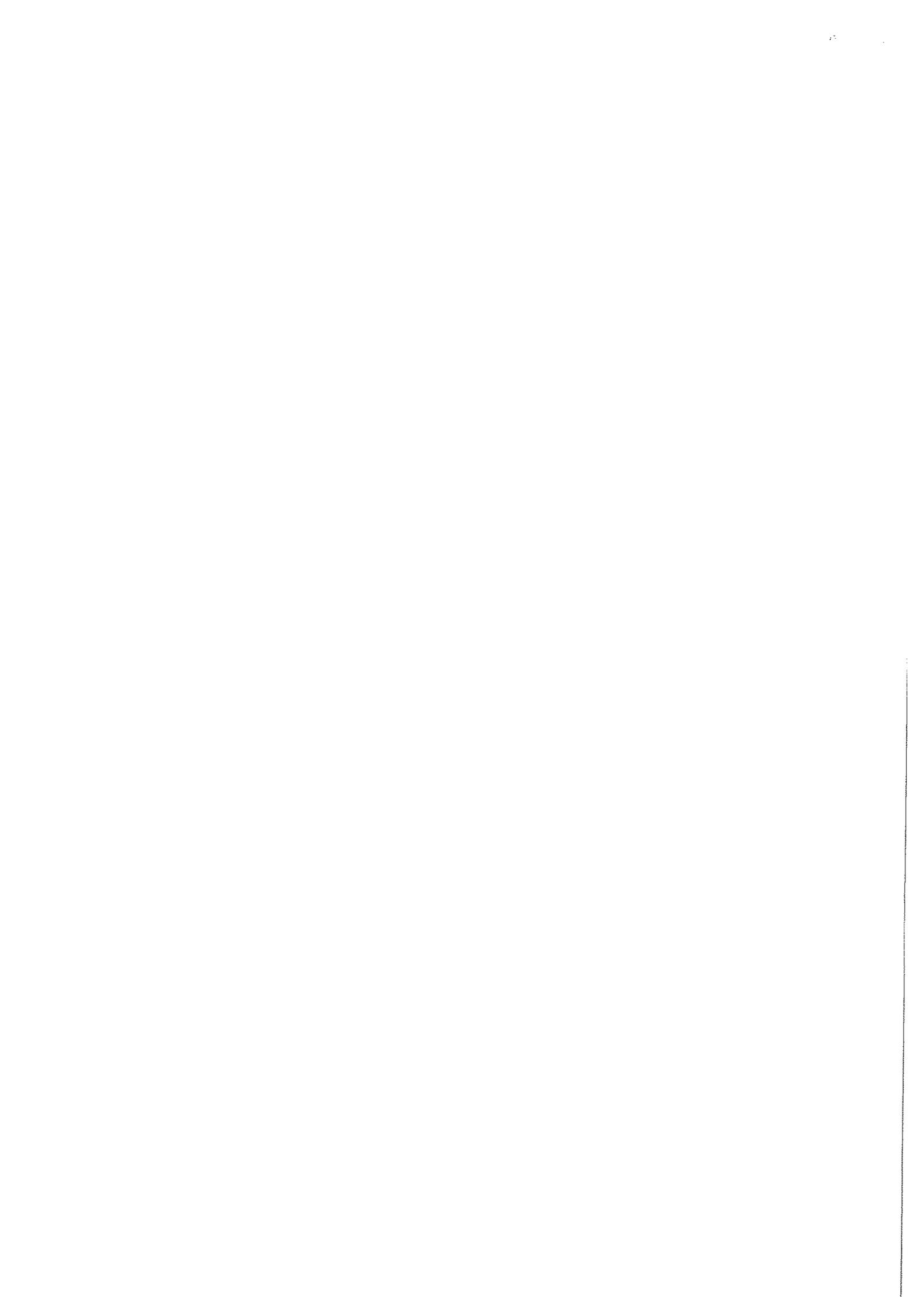
Objet : PROJET DE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

Monsieur le Maire fait part du courrier du Préfet des Côtes d'Armor concernant le projet de schéma départemental de coopération intercommunale dans le cadre de la loi NOTRe. Ce schéma comporte deux parties :

- La première qui vise à réorganiser les intercommunalités avec un seuil minimum de 15 000 habitants. Ce schéma concerne 9 communautés de communes
- La seconde qui prévoit la rationalisation des syndicats de gestion intercommunaux et mixtes (concerne 21 syndicats)

Projet n° 7 fusion de Lannion-Trégor Communauté avec le Communauté de Communes du Haut Trégor et la Communauté de Communes de la Presqu'île de Lézardrieux. La CC de la Presqu'île (8 091 habitants) se situe en dessous du seuil des 15 000 habitants. LTC compte 76 286 habitants et la CC du Haut Trégor compte 15 680 habitants. La ville de Lannion constitue un pôle central en matière d'emplois, de santé, d'enseignements secondaire et supérieur. La technopole Anticipa concentre plus de 6 000 emplois. De nombreux services sont implantés : aéroports, gare, CAF, CPAM, MSA, Pôle emploi. Regrouper ces territoires permet de réunir sous un même EPCI toute la partie littorale du nord ouest du département, avec des enjeux environnementaux et touristiques communs au Trégor et disposer d'une complémentarité auprès des zones rurales au sein du même pays et même SCOT. Le territoire regrouperait 60 communes avec une population de 100 057 habitants, ce qui ferait la seconde communauté d'agglomération et le deuxième EPCI le plus peuplé du département

Après délibération, le Conseil Municipal **SE PRONONCE** à l'unanimité sur le schéma visant à réorganiser les intercommunalités avec un seuil minimum de 15 000 habitants.



Après délibération, le Conseil Municipal **SE PRONONCE** à l'unanimité sur le schéma prévoyant la rationalisation des syndicats de gestion intercommunaux et mixtes

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
le 20 novembre 2015



